

CONDITIONS GENERALES DE SERVICES D'ACCES INTERNET

OFFRE NetABord WI-FI - 01/2005

NetABord
SARL au capital de 10 000 €
450 034 418 RCS Pontoise
17 rue haute du montoir
Cergy 95000

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions (Ci-après les "Conditions") définissent les conditions d'utilisation du service de fourniture d'accès à Internet proposé aux particuliers par la Société NetABord (Ci-après "NetABord") depuis la zone de couverture du réseau Wi-Fi exploité par elle-même pour le compte de tiers en France métropolitaine (Corse comprise) (Ci-après le "Service NetABord»).

Le Service NetABord permet à l'utilisateur de bénéficier de l'accès à Internet sans fil sans aucun coût de communication téléphonique. L'accès au service est possible 24 H sur 24 H, 7 jours sur 7, sous les réserves et conditions stipulées dans les présentes Conditions.

Le contrat entre NetABord et l'Utilisateur se compose des présentes conditions générales, de la demande d'abonnement, de la documentation tarifaire et, le cas échéant, des conditions particulières.

ARTICLE 2 : MODALITES D'ACCES AU SERVICE NetABord

L'utilisation du Service NetABord est exclusivement réservée aux seules personnes physiques, majeures et capables ayant souscrit le Service (Ci-après "l'Utilisateur"). Il ne saurait y avoir qu'une seule souscription du Service NetABord par personne.

La souscription au Service NetABord s'effectue, selon l'offre choisie, soit directement sur le site www.NetABord.com (ci-après le « Site NetABord ») soit auprès d'un revendeur de l'Offre NetABord (capitaineries, cafés, etc.). Cette souscription se fait sous réserve que l'Utilisateur fournisse ses coordonnées exactes et complètes (nom, prénom, adresse physique, adresse e-mail, numéro de téléphone mobile). A défaut, il ne pourra avoir accès au service et les frais engagés seront à sa charge.

Le Service ne peut fonctionner que si, d'une part, l'Utilisateur a installé un adaptateur wi-fi conforme à la norme 802.11b/g sur son Equipement tel que décrit à l'article 3, et que, d'autre part, l'équipement de l'utilisateur se trouve dans une zone couverte par le réseau wi-fi de NetABord.

ARTICLE 3 : EQUIPEMENT DE L'UTILISATEUR

L'utilisateur reconnaît que pour bénéficier du Service NetABord, il doit disposer d'un matériel informatique compatible (Ci-après "l'Équipement"), à savoir : - un ordinateur ayant une configuration compatible, soit Microsoft Windows 98, 98 SE, Millenium, 2000, ou XP. - une mémoire vive de 32 Mégaoctets au minimum (64 Mo conseillé) - un adaptateur wi-fi et compatible avec son ordinateur, dans le cas où l'Utilisateur ne souscrit pas à une offre NetABord incluant un modem wi-fi. Il est précisé que certains adaptateurs ne sont pas compatibles avec les ordinateurs de type Mac. Il appartient à l'Utilisateur de vérifier la compatibilité de la configuration de son ordinateur avec le modem. De même l'utilisateur utilisant comme équipement un PDA devra s'assurer de la compatibilité de ce dernier.

La connexion au Service NetABord s'effectue à partir de l'identification de l'Utilisateur sur le site NetABord

ARTICLE 4 : CHOIX DE L'OFFRE

Afin d'utiliser le Service NetABord, l'Utilisateur a la faculté de choisir entre plusieurs offres et options, dont les caractéristiques sont indiquées, dans la documentation commerciale et tarifaire établie et mise à jour par NetABord disponible sur le site NetABord et auprès de chaque distributeur, ainsi que de son service client.

Le Service NetABord permet un accès à Internet sans fil sans aucun coût de communication téléphonique, dans les limites de volume de données échangées ou de durée spécifique à l'offre choisie par l'Utilisateur. Ce service est accessible par l'Utilisateur avec un identifiant et un mot de passe attribué par NetABord. Le droit accordé à l'Utilisateur est personnel, incessible et non transférable. L'offre permet une seule connexion simultanée au centre serveur de NetABord par Identifiant ; il est rappelé à ce titre que les connexions multipostes ne sont pas possibles avec le Service NetABord. Toute utilisation de ce type sera considérée comme frauduleuse et entraînera la résiliation immédiate du contrat de l'Utilisateur.

ARTICLE 5 : PRISE d'EFFET ET DUREE DU CONTRAT

Le contrat prend effet à compter de la date de communication de l'identifiant par NetABord à l'Utilisateur. Il est conclu pour une durée de deux mois ou la durée de l'abonnement si celui ci a une durée supérieure avec une période minimale d'abonnement. Cette période varie en fonction des offres souscrites et est fixée dans la documentation commerciale et tarifaire établie et mise à jour par NetABord.

L'Utilisateur a la faculté de résilier le contrat dans les cas et formes prévues à l'article 13 Résiliation

ARTICLE 6 : TARIFS - CONDITIONS FINANCIERES - FACTURATION

Les tarifs des Services font l'objet d'une documentation établie et mise à jour par NetABord. Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer en cours d'exécution du contrat. Dans ce cas, l'Utilisateur en est informé par tout moyen un mois avant leur entrée en vigueur. Dans l'hypothèse où l'Utilisateur refuse l'augmentation tarifaire, il peut résilier son contrat dans le mois qui suit la hausse tarifaire.

Le paiement s'effectue selon l'un des modes proposés par NetABord.

En cas de défaut de paiement, NetABord pourra de plein droit suspendre la fourniture du Service NetABord jusqu'à la régularisation par l'Utilisateur, ceci sans préjudice des sommes dues par l'Utilisateur. Celui-ci ne pourra en aucun cas demander un remboursement des sommes perçues par NetABord au titre de la période de suspension. De plus, les sommes restant dues à NetABord après échéance et relance restée sans effet seront majorées d'intérêts de retard au taux de l'intérêt légal de l'année en cours à compter de la date d'émission de la facture.

Dans le cas où un titre de paiement émis au profit de NetABord ne serait pas honoré, NetABord facture à l'Utilisateur les frais liés à l'impayés (frais de rejet, ...).

ARTICLE 7 : SUPPORT TECHNIQUE

NetABord met à la disposition de l'Utilisateur un service client (Ci-après le "Support Technique") accessible par mail ou par téléphone destiné à fournir une assistance concernant la mise en oeuvre du Service NetABord, l'installation et l'utilisation de l'interface web.

ARTICLE 8 : OBLIGATION DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur doit prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité des données relatives à son abonnement et de son mot de passe. Il ne doit pas le communiquer à quiconque. Il ne doit pas notamment l'inscrire sur tout document qui pourrait être aisément consulté par un tiers. Il est responsable de la conservation et de la confidentialité de ce mot de passe ainsi que tous les actes réalisés au moyen de ce mot de passe. L'Utilisateur doit s'assurer de la confidentialité de ses identifiant et mot de passe qui lui a été confié. Toute connexion ou transmission de données effectuées à partir de l'Identifiant de l'Utilisateur sera réputée avoir été effectuée par ce dernier. Toute perte, détournement ou utilisation de l'Identifiant de l'Utilisateur, et leurs conséquences, relèvent de la seule et entière responsabilité de ce dernier. De ce fait, il s'engage à le signaler à NetABord par courrier électronique, puis confirmation par lettre recommandée afin d'empêcher l'utilisation de son compte client et de lui attribuer un nouvel identifiant.

L'Utilisateur s'engage à informer NetABord de tout changement d'adresse, de coordonnées bancaires par tout moyen confirmé par courrier postal au service client de NetABord, au moins un mois avant le changement. A défaut, l'Utilisateur ne pourra s'en prévaloir auprès de NetABord pour quelque cause que ce soit.

L'Utilisateur reconnaît qu'une grande partie des données et informations circulant sur l'Internet peut faire l'objet d'une réservation au titre, notamment, des dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle ou du secret des affaires. L'Utilisateur s'engage en conséquence à respecter les dispositions légales en la matière, applicables aux informations circulant sur l'Internet et demeurera en tout état de cause seul responsable des atteintes aux droits de propriété industrielle, droits d'auteurs et droits voisins de tiers et, notamment, sans que la liste ci-après soit limitative, des atteintes à tout signe distinctif préexistant, marque, nom commercial, dénomination sociale, enseigne, brevets, dessins et modèle, etc., ainsi qu'à tout droit aux noms et attributs de la personnalité qui pourraient résulter de son utilisation du Service NetABord.

L'Utilisateur s'engage à utiliser le Service NetABord à des fins conforme à l'ordre public, à la sécurité publique et aux bonnes mœurs et demeurera en tout état de cause seul responsable des éventuelles atteintes à l'ordre public, à la sécurité publique et aux bonnes mœurs qui pourraient résulter de son utilisation du Service NetABord.

L'Utilisateur se conformera aux règles usuellement appliquées sur Internet, notamment à celles communément regroupées sous le nom de « Netiquette ». En particulier, il s'engage à ne pas pratiquer l'envoi en masse d'e-mails non sollicités. Il est informé que toute contravention à la Netiquette est susceptible d'attirer sur son auteur l'hostilité des autres internautes, et peut constituer une cause de résiliation du Service NetABord en vertu de l'article 13 RESILIATION.

L'Utilisateur déclare être bien informé des caractéristiques intrinsèques de l'Internet et notamment du fait (I) que la transmission des données sur Internet ne bénéficie que d'une fiabilité relative, celles-ci circulant sur des réseaux hétérogènes, aux caractéristiques et capacités diverses, qui sont parfois saturés à certaines périodes de la journée et de nature à impacter sur les délais de téléchargement ou l'accessibilité aux données ; (II) que l'Internet est un réseau ouvert et, qu'en conséquence, les informations qu'il véhicule ne sont pas protégées contre les risques de détournement, d'intrusion dans l'Équipement, de piratage des données, programmes et fichiers de l'Équipement, de contamination par des virus informatiques ; (III) qu'il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger les données, fichiers ou programmes stockés dans l'Équipement contre la contamination par des virus comme des tentatives d'intrusion dans l'Équipement.

En conséquence de ce qui précède et en parfaite connaissance des caractéristiques du Service NetABord, l'Utilisateur admet que NetABord ne saurait être tenue responsable des conséquences de la survenance d'un ou plusieurs des faits mentionnés précédemment.

L'Utilisateur reconnaît que l'accès au Service NetABord peut être temporairement suspendu, en raison de la maintenance du réseau NetABord, son amélioration ou de la survenance d'un cas de force majeure tel que défini à l'article 14 "Force Majeure" ci-après. Sauf dans le cas de force majeure, les interruptions du serveur NetABord seront notifiées par message électronique à l'Utilisateur au minimum 48 heures avant qu'elles n'interviennent. L'éventualité d'un arrêt temporaire du Service NetABord dans ces hypothèses ne peut en aucun cas donner lieu à une demande de dommages et intérêts de la part de l'Utilisateur.

ARTICLE 9 : OBLIGATIONS DE NetABord

NetABord est expressément soumis à une obligation de moyens dans la fourniture du Service NetABord. NetABord n'est pas responsable de la qualité de transmission des données, des temps de réponse des informations et des restrictions d'accès éventuelles à certains réseaux ou services spécifiques reliés à Internet. .

Nonobstant ce qui précède, la responsabilité de NetABord au titre de la fourniture du Service NetABord est en tout état de cause limitée au préjudice direct et immédiat dans la limite d'un montant ne pouvant excéder le montant des sommes versées au titre de l'utilisation du Service NetABord par l'Utilisateur au cours des six derniers mois.

ARTICLE 10 : INFORMATIONS NOMINATIVES

L'Utilisateur est informé que la souscription du Service NetABord donne lieu à la collecte et au traitement automatisé d'informations nominatives le concernant, dont l'utilisation est soumise aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés. NetABord a la possibilité de transmettre les informations de l'Utilisateur aux propriétaires des réseaux utilisés et à ses partenaires notamment dans le cas de roaming. L'Utilisateur est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant en écrivant à "NetABord, Service Client - 17 Rue Haute du montoir 95000 Cergy ».

ARTICLE 11 : PARTENARIAT

L'Utilisateur dispose de la faculté de bénéficier d'offres de services particulières proposées par les partenaires de NetABord identifiés sur le site www.NetABord.com . A tout moment, il est en mesure, par le biais de son compte client, de s'opposer pour l'avenir à l'envoi d'offres de biens ou de services de la part de partenaires de NetABord. Les conditions applicables à ces offres sont celles des partenaires. NetABord ne sera en aucun cas responsable eu égard aux services souscrits par l'Utilisateur dans le cadre des offres de services des partenaires.

ARTICLE 12 : INTERRUPTION - SUSPENSION

NetABord se réserve le droit de suspendre le Service souscrit par l'Utilisateur après en avoir avisé ce dernier par tout moyen en cas d'inexécution de l'une des obligations de l'Utilisateur, en cas de non-paiement des sommes dues et après l'envoi d'une lettre de relance reste sans effet au terme du délai précisé dans la lettre.

La suspension des services entraîne l'exigibilité immédiate de toutes les sommes facturées à l'Utilisateur.

En cas de suspension, l'Utilisateur reste, notamment, tenu des obligations visées à l'article 8.

La suspension du Service n'entraîne pas l'arrêt de la facturation.

ARTICLE 13 : RESILIATION

L'Utilisateur peut résilier le contrat à tout moment à l'issue de la période minimale d'abonnement, par courrier recommandé avec accusée réception à l'adresse suivante : NetABord - Service client, 17 Rue Haute du montoir 95000 Cergy.

La résiliation prendra effet à la fin du mois calendaire suivant le mois en cours si elle est reçue avant le 20 du mois. Passée cette date, elle prendra effet à la fin du second mois qui suit.

L'Utilisateur peut résilier son contrat à tout moment même pendant la période minimale d'abonnement en cas de difficulté financière ayant donné lieu à une notification de recevabilité en Commission de surendettement, durant la période minimale d'abonnement la résiliation du contrat n'entraîne pas le remboursement des sommes perçues par NetABord a ce titre.

NetABord peut résilier le contrat, sans que l'Utilisateur puisse prétendre à une quelconque indemnisation dans les cas suivants : en cas de fausse déclaration de l'Utilisateur ; en cas de manquement de l'Utilisateur à l'une de ses obligations notamment le manquement à la netiquette au titre du présent contrat ; la non réception par NetABord du dossier d'abonnement complet.

ARTICLE 14 : FORCE MAJEURE

NetABord ne sera pas tenu responsable ou considéré comme ayant failli au Service NetABord pour toute interruption du Service NetABord, lorsque cette interruption est liée à un cas de force majeure. Si le cas de force majeure a une durée d'existence supérieure à deux mois, le Service NetABord sera résilié de plein droit.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence française, les grèves totales ou partielles, internes ou externes à NetABord, intempéries, épidémies, blocages des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque cause que ce soit, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, panne d'ordinateur, blocages des télécommunications et tout autre cas indépendant de la volonté de NetABord de nature à empêcher l'exécution normale des Prestations.

ARTICLE 15 : CONVENTION SUR LA PREUVE

L'Utilisateur ayant souscrit l'offre NetABord telle que décrite dans la documentation commerciale et tarifaire établie et mise à jour par NetABord reconnaît force probante aux factures éditées en ligne, qui lui sont opposables à compter de l'émission de la notification par courrier électronique de leur mise en ligne. Il est de la responsabilité de l'Utilisateur de fournir à cet effet une adresse électronique valide et de s'assurer de sa consultation régulière, de son bon fonctionnement et de son maintien. L'Utilisateur reconnaît en outre que les données issues du système d'information de NetABord concernant l'utilisation du Service NetABord ont force probante pour les présentes conditions.

ARTICLE 16 : MODIFICATIONS DU CONTRAT

L'Utilisateur est informé de ce qu'il doit consulter régulièrement les présentes conditions, également disponibles à l'identique dans son compte client sur le site netabord.com, afin de prendre connaissance des modifications qui pourront être apportées par NetABord.

Toutes modifications substantielles des présentes conditions seront notifiées à l'utilisateur, par courrier électronique ou message préalable à l'accès au service et que l'utilisateur doit valider.

Dans cette hypothèse, l'utilisateur sera en droit de résilier le service dans les 15 jours de la mise en ligne du message d'information, dans les conditions prévues à l'article 13 sans pouvoir prétendre au versement d'une quelconque indemnité de la part de NetABord.

ARTICLE 17 : CESSION

NetABord se réserve la possibilité de transférer les droits et obligations issus des présentes Conditions à toute autre société. Dans l'éventualité d'un tel transfert, l'Utilisateur s'opposant à la cession de son contrat pourra dénoncer les présentes selon les modalités visées à l'article résiliation.

Ni le présent contrat, ni l'identifiant n'est cessible sans l'accord préalable de NetABord.

ARTICLE 18 : STIPULATIONS GENERALES

Le fait pour NetABord de ne pas se prévaloir de l'une quelconque des stipulations des conditions ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à la stipulation en cause.

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français.